



- ✓ Renforcer la mobilité ;
- ✓ Moderniser les systèmes des transports ivoiriens.

CADRE NORMATIF

- Loi n° 2014-812 du 16 décembre 2014 portant Orientation du Transport Intérieur ;
- Adoption, le 16 octobre 2014, de 08 projets de lois dans l'aviation civile, dans le cadre du processus de certification de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

PROJETS / PROGRAMMES

- Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports Routiers (PAMOSSET) ;
- Programme de renouvellement du parc automobile ;
- Construction et réhabilitation des infrastructures de base de transport ;
- Construction d'un système de BRT (Bus Rapid Transit) dans le District d'Abidjan ;
- Mise en place d'un système de contrôle de vitesse par radar automatique et d'un système intelligent de contrôle de trafic routier interconnectés à la base de données et vidéo-verbalisation.

RÉSULTATS

TRANSPORT AÉRIEN

 Air Côte d'Ivoire

Création de la compagnie Air Côte d'Ivoire (2012)



376 859 personnes transportées
par vols domestiques Air Côte d'Ivoire



2 260 000 passagers enregistrés à l'aéroport international Félix Houphouët Boigny en 2019 contre **630 000 passagers en 2011**

Travaux d'extension et mise en place d'équipements performants à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny favorisant déjà la réception de gros porteurs de type Airbus A380 et Boeing 787



Réhabilitation et équipement des aéroports de Bouaké, Korhogo, Man, San Pedro et Odienné.





RÉALISATIONS

TRANSPORT TERRESTRE



832 véhicules remis aux transporteurs
dans le cadre du Programme de renouvellement du parc auto



01 unité d'assemblage de minibus Iveco installée à Sotra Industries



402 auto-écoles en activité en Côte d'Ivoire dont 58% à Abidjan et 42% à l'intérieur du pays en 2016



905 955 permis de conduire numérisés de 2011 à 2016



21 364 permis de conduire authentifiés



1 600 autobus acquis pour la Sotra dont 100 autobus à gaz

Mise en place du dispositif de formation des nouveaux transporteurs entrants

5 000 transporteurs et conducteurs professionnels en activité formés

Sécurité routière

471 permis de conduire retirés (2018 - 30 Sept 2020) par la Commission Spéciale de Suspension et de Retrait du Permis de Conduire

TRANSPORT LAGUNAIRE

- Libéralisation du secteur avec l'arrivée de 2 opérateurs privés (STL et CITRANS)
- **18 915 988 passagers transportés** par les compagnies privées en 2017 (54% par STL et 46% par CITRANS)

TRANSPORT MARITIME

Port Autonome d'Abidjan



85% des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire



75% des recettes douanières

Elargissement et approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi

Construction du 2e terminal à conteneurs au Port Autonome d'Abidjan

Evolution du trafic global au Port Autonome d'Abidjan (en Tonnes)

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
21 713 810	21 476 565	20 812 952	21 926 247	21 734 640	22 556 809	24 177 261	25 738 345

Port Autonome de San Pedro



500 milliards FCFA de contribution aux recettes douanières et fiscales de l'Etat à fin 2018 contre 300 milliards FCFA en 2010



86% de taux de conteneurisation à fin 2018



Evolution du trafic global au Port Autonome de San Pedro (en Tonnes)

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
3 230 398	4 325 665	4 737 779	4 851 390	4 612 105	4 530 649	4 081 163	5 065 685



NAVIGATION MARITIME

Installation du premier et plus grand simulateur de navigation maritime de l'Afrique de l'Ouest, à l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM).



TRANSPORT FERROVIAIRE



6 625 100
tonnes de fret
de 2011 à 2018



870 200
passagers
de 2011 à 2018



PERSPECTIVES

- ▶ Augmentation de trafic du port d'Abidjan de 1 million conteneurs par an à 2,5 millions de conteneurs d'ici 2022 ;
- ▶ Poursuite des travaux du Métro d'Abidjan qui reliera Anyama à l'aéroport d'Abidjan ;
- ▶ Poursuite des travaux de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya (1 210 km) ;
- ▶ Projet d'aménagement de l' « Aérocity » dans la zone aéroportuaire d'Abidjan (3 700 ha) à réaliser par le secteur privé ;
- ▶ Poursuite des travaux de construction de la gare routière interurbaine et internationale d'Abidjan (Adjamé) ;
- ▶ Faire du Port Autonome d'Abidjan un véritable complexe industrialo-portuaire avec des zones franches développées sur ses réserves foncières de 3 500 ha, sur l'île Boulay et à l'ouest du canal de Vridi ;
- ▶ Réaliser un tunnel sous le canal de Vridi avec une connexion au pont de Jacquville et au PK 24 ;
- ▶ Réalisation d'un franchissement de la baie de Biétry par une liaison Vridi-Boulevard de Marseille pour aider à diversifier les accès au port d'Abidjan ;
- ▶ Extension et de modernisation du Port Autonome de San Pedro.

